



## **Communiqué**

***Pour diffusion immédiate***

### **La ministre de la Justice du Québec, Sonia LeBel, a comme objectif de résoudre les problèmes liés à la justice au Nunavik**

**Kuujuaq (Québec), 26 avril 2019** – La ministre de la Justice Sonia LeBel s’est dite déterminée à résoudre plusieurs des problèmes liés à l’administration de la justice au Nunavik.

« Je tiens à vous dire que je comprends très bien la situation, » a déclaré la ministre LeBel durant une rencontre à Puvirnituaq mercredi avec des représentants de l’Administration régionale Kativik (ARK) et de la Société Makivik.

De nombreux problèmes ont été soulevés au cours de la rencontre. Par exemple, le bureau du procureur de la Couronne ainsi que le bureau d’aide juridique ont récemment été fermés à Kuujuaq sans consultation et sans préavis. Les budgets de déplacement pour entendre des témoins ont été réduits et plusieurs services juridiques se sont détériorés.

« Comment pouvons-nous aller de l’avant lorsqu’on ferme les services? En ce moment, la situation est stressante. Nous espérons que la province présentera des mesures pour améliorer les services dans la région, » a déclaré Jennifer Munick, présidente de l’ARK, à la ministre lors de la rencontre. « Il y a tant de choses à améliorer. Notre peuple mérite mieux. »

La ministre a dit bien comprendre les frustrations exprimées par la présidente de l’ARK. Elle a appuyé fortement la demande de l’ARK visant la mise en œuvre d’un système de visioconférence au Nunavik afin d’accélérer l’administration de la justice et de réduire les coûts élevés de transport. Elle se réjouit du fait qu’une rencontre aura lieu le mois prochain sur cette question et espère que cela permettra de dénouer l’impasse.

L’appui inconditionnel de la ministre à l’égard de plusieurs des initiatives mises de l’avant par l’ARK augure bien pour l’avenir et permet d’espérer des changements d’ici peu. Durant son séjour, elle a participé à des rencontres constructives avec des représentants du Centre de justice de proximité Nunavik, avec l’agente d’aide aux victimes de Sapumijit à Inukjuak ainsi qu’avec le personnel du Projet Saqijuaq à Puvirnituaq.

« Je suis venue dans le Nord à titre de procureur de la Couronne en 2000. Je veux faire avancer les choses et me concentrer sur les petits pas. De cette manière, nous ne pouvons perdre de vue l’ensemble de la situation, » a indiqué la ministre LeBel pendant la rencontre.

**Personnes-ressources :**

**Julien Viau-Petit**

Agent de communication  
Administration régionale Kativik  
Tél. : 819-964-2961, poste 2388  
[media@krq.ca](mailto:media@krq.ca)

**Nicky Cayer**

Attachée de presse,  
Cabinet de la ministre de la Justice  
Tél. : 418-643-4210

*L'ARK est un organisme public non ethnique créé en 1978 suivant la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. L'ARK exerce sa compétence sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55e parallèle dans les domaines suivants : affaires municipales, transports, environnement, police, emploi, formation de la main-d'œuvre, sécurité du revenu, services de garde à l'enfance, ressources renouvelables, aménagement du territoire, sécurité civile et développement économique.*